

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 4 | SULLIVAN

Compte rendu

Séance du 2 septembre 2026 à 18 h 30 à l'Hôtel de ville de Sullivan

PRÉSENCES :

M. Frédéric Vincent, conseiller municipal – district no. 4, président du conseil

Mme Geneviève Corbeil, conseillère de quartier

M. Michel Germain, conseiller de quartier

M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier

Mme Anne Leduc-Séguin, conseillère de quartier

Postes vacants (2)

INVITÉS :

M. Serge Allard, maire de Val-d'Or (arrivée à 19 h 04)

Mme Laurence Bergeron, conseillère à la prévention des risques à la SOPFEU

ASSISTANCE : 12 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président du conseil de quartier, M. Frédéric Vincent, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 28. Il s'agira d'une rencontre d'information.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour, en indiquant que le point *varia* restera ouvert durant la séance. Lecture faite, il est proposé par M. Félix-Antoine Lafleur, appuyé par M. Michel Germain de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION SUL2026-09-01

3- Lecture, suivi et adoption des comptes rendus :

M. Frédéric Vincent fait un survol rapide des comptes rendus des dernières rencontres.

a. 11 février 2026 : Il est proposé par Mme Anne Leduc-Séguin, appuyé par M. Félix-Antoine Lafleur d'adopter tel quel le compte rendu de la rencontre du 11 février 2026.

b. 29 avril 2026 : Il est proposé par Mme Geneviève Binet, d'adopter tel quel le compte rendu de la rencontre du 29 avril 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION SUL2026-09-02



4- Élection :

- a. Élection :** Il y a actuellement deux postes vacants au sein de conseil de quartier. Mme Geneviève Corbeil et M. Christian Baril avaient manifestés leur intérêt précédemment à la rencontre. Leur nomination est approuvée par le conseil de quartier.
- b. Transmission à la ville :** Il est proposé par Mme Anne-Leduc Séguin, appuyé par Mme Geneviève Binette, de recommander au conseil municipal d'entériner l'élection sans opposition de Mme Geneviève Corbeil et de M. Christian Baril à titre de conseillers de quartier pour un mandat de deux ans;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION PAF2026-09-03

- 5- Explication de la coupe de protection SOPFEU : présentation de la SOPFEU :** Mme Laurence Bergeron, conseillère à la prévention des risques à la SOPFEU, présente à l'assemblée les mesures visant à limiter les impacts d'un feu de forêt et à réduire les risques de dommages à l'intérieur d'une ville.

- 6- Proposition d'utilisation d'une partie du budget discrétionnaire :** Le conseil de quartier dispose d'un budget discrétionnaire de 2 500 \$. Le président se montre favorable à répartir cette somme entre plusieurs projets visant à répondre à différents besoins du secteur.

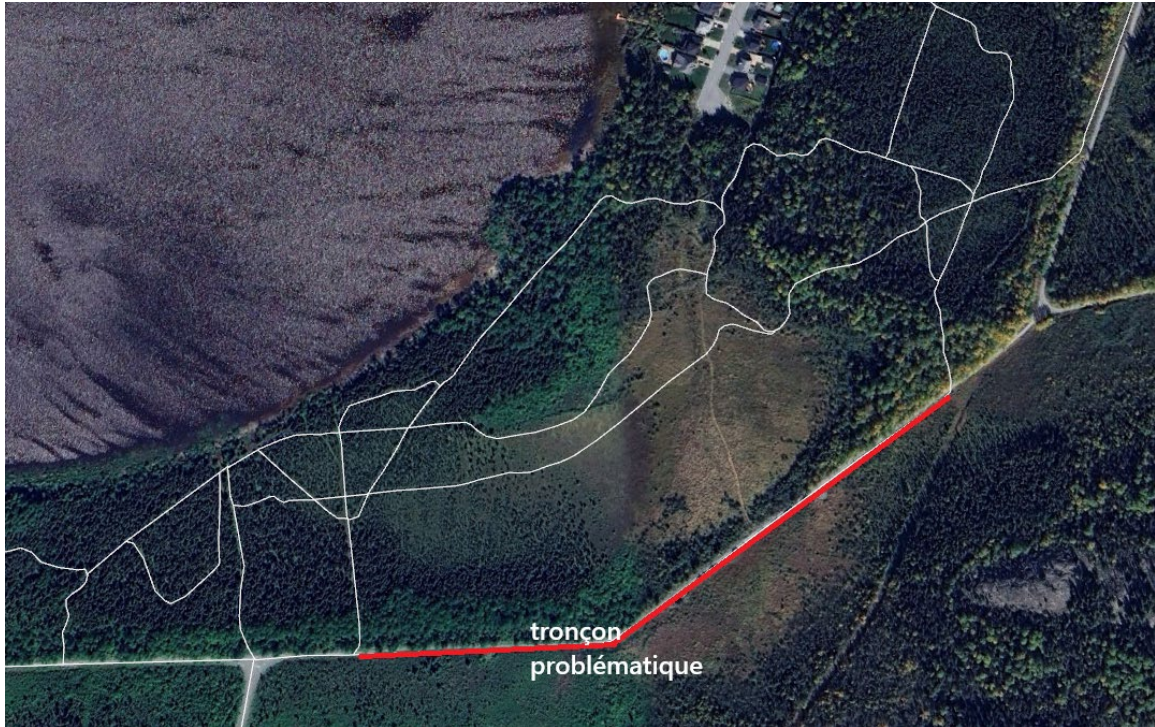
Il mentionne notamment la possibilité de soutenir l'entretien des sentiers, en soulignant le travail effectué bénévolement depuis une vingtaine d'années par Jacques Morin. Les dépenses annuelles liées à l'entretien des sentiers sont estimées à environ 1 500 \$. Il est également souligné que les sentiers devraient demeurer accessibles à l'ensemble des usagers.

L'état du parc Beaucage (place Jacola) et les possibilités d'embellissement du site sont également abordés.

Le président propose de vérifier si des sommes sont déjà prévues pour l'amélioration du parc, puis d'évaluer la possibilité de répartir le budget entre des projets visant les secteurs de Sullivan et de Jacola.

- 7- Résolution concernant le sentier multi-usage dans la section du chemin menant à la station de pompage :** Des risques pour la sécurité liés à la circulation sur le sentier multiusage dans la section du chemin menant à la station de pompage sont soulevés. Un compte rendu datant d'il y a deux ans est également consulté à ce sujet.

Le conseil de quartier demande l'installation d'une pancarte permanente, au point présenté sur la carte ci-dessous, indiquant que cette partie du sentier est multi-usage et que le respect de tous et chacun est requis. Proposé par M. Christian Baril, appuyé par Mme Geneviève Corbeil.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION PAF2026-09-04

- 8- Information concernant le scellement et la sécurisation des anciens shafts de mise de Sullivan par Agnico Eagle :** Le conseil de quartier est informé qu'Agnico Eagle est responsable du scellement et de la sécurisation des anciens puits de mine du secteur de Sullivan. L'entreprise prévoit effectuer les travaux de scellement au cours de la prochaine année et produire un rapport à ce sujet.

La Ville a également installé des barrières de sécurité (« gates ») afin de limiter l'accès aux secteurs concernés. Des pancartes ont par ailleurs été installées afin de contribuer à la prévention des campements et à la préservation de la propreté des lieux.

- 9- Sécurisation de la route 111 :** Le conseil de quartier soulève une problématique de sécurité qui perdure depuis plusieurs années sur la route 111, notamment en ce qui concerne les traverses piétonnières, la rue Tremblay, la piste cyclable et l'accès au parc.

Le conseil de quartier demande formellement au CCSRM de planifier une proposition globale de sécurisation de la route 111, en parallèle avec le projet de réaménagement de la rue Tremblay. Cette proposition devrait présenter une vue d'ensemble des interventions à prévoir et être suffisamment détaillée pour être soumise par la suite au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Proposé par M. Michel Germain, appuyé par Mme Anne-Leduc Séguin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION PAF2026-09-05

Le conseil de quartier considère que la sécurité des usagers doit être une priorité dans la planification de ces interventions.

10- Varia

Aucune intervention.

11- Questions et interventions du public

- a. **Modification de la programmation du feu de circulation – Baie-Carrière / 3^e Avenue:** Une demande de reprogrammation du feu de circulation situé à l'intersection de Baie-Carrière et de la 3^e Avenue est formulée. La signalisation actuelle oblige les piétons à effectuer leur traversée pendant la phase jaune.
- b. **Sécurisation de la rue Thibeault :** Une problématique de sécurité des piétons est soulevée sur la rue Thibeault, particulièrement avec la rentrée scolaire et l'augmentation du nombre de jeunes familles dans le secteur. L'absence de trottoir sur l'un des côtés de la rue est notamment mentionnée. Il est convenu de documenter la situation et de transmettre les informations au CCSRM par courriel.
- c. **Asphaltage – rues Lauzanne, Gauthier, de l'Église :** Des questions sont soulevées concernant les travaux d'aménagement des terrains lors de l'asphaltage des rues Lauzanne, Gauthier et de l'Église. Il est notamment demandé pourquoi certains frais d'aménagement du terrain sont assumés par les propriétaires alors qu'une bande de terrain de 16 pieds appartient à la Ville.
- d. **Tonte du gazon – rues de l'Église et Morel-Champoux :** Une plainte concernant la tonte du gazon est soulevée pour le secteur des rues de l'Église et Morel-Champoux. Un inspecteur effectuera une vérification sur place. En cas de non-conformité, une infraction pourra être constatée.
- e. **Demande de permis :** La possibilité de présenter une demande de permis en ligne est soulevée. Il est mentionné que cette option n'est actuellement pas disponible. Il est toutefois possible de communiquer avec le service concerné par téléphone, avec un retour prévu dans un délai de 24 heures.
- f. **Développement urbain – Domaine des Deux-Lacs :** Une citoyenne souhaite que davantage d'arbres soient conservés lors des nouveaux développements dans le secteur du Domaine des Deux-Lacs. Il est mentionné que les dispositions actuelles prévoient l'abattage des arbres, sauf pour les terrains d'une superficie de 400 000 pieds carrés et plus. La possibilité de replanter des arbres après les travaux est également évoquée. Une réglementation plus exigeante en matière de plantation est à envisager.
- g. **Loyers à prix modique :** Une discussion a lieu concernant l'augmentation des loyers des logements à prix modique. Il est mentionné que plusieurs projets d'habitation à prix modique sont prévus au cours des prochaines années, représentant environ 250 à 300 logements.
- h. **Réglementation concernant les maisons de chambre :** La question de l'application de la réglementation concernant les maisons de chambres est discutée.
- i. **Développement des maisons modulaires :** Le développement de maisons modulaires devrait se poursuivre dans le secteur.

12- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le mercredi 18 novembre 2026 à 18 h 30 à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.

13- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Geneviève Binet, appuyé par M. Christian Baril, de lever la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION SUL2026-09-03

Chantal Gagnard
Secrétaire du conseil de quartier
Agente administrative – Service des communications
Ville de Val-d'Or